Brochure institutionnelle

École de Chiens Guides de Paris

**« Le chien guide, l’un des plus beaux liens entre l’Homme et l’Animal »**

Sommaire

[L’école 3](#_Toc146023904)

[Notre mission 3](#_Toc146023905)

[Nos valeurs 3](#_Toc146023906)

[Notre vision à long terme 3](#_Toc146023907)

[Notre histoire 3](#_Toc146023908)

[Notre centre d’élevage 4](#_Toc146023909)

[Nos reproducteurs 5](#_Toc146023910)

[La stimulation de nos chiots 5](#_Toc146023911)

[Nos atouts 5](#_Toc146023912)

[Nos chiffres clés en 2021 5](#_Toc146023913)

[Nos Objectifs fixés pour 2025 6](#_Toc146023914)

[Nos ressources et financement 6](#_Toc146023915)

[La Cause 7](#_Toc146023916)

[Le Fonctionnement de l’École 8](#_Toc146023917)

[Le Pôle Élevage 8](#_Toc146023918)

[Le Pôle Familles d’Accueil 8](#_Toc146023919)

[Le Pôle Éducation 9](#_Toc146023920)

[Le Pôle Attribution, Suivi et Services 9](#_Toc146023921)

[Les étapes de vie d’un chien guide 11](#_Toc146023922)

[Les principales races éduquées 11](#_Toc146023923)

[Les reproducteurs 11](#_Toc146023924)

[Le chiot, ses premiers pas 11](#_Toc146023925)

[Le chiot en famille d’accueil, les bases des apprentissages 11](#_Toc146023926)

[L’apprentissage ludique 11](#_Toc146023927)

[Le certificat d’aptitude à guider 11](#_Toc146023928)

[1ère demande de chien guide 11](#_Toc146023929)

[La remise du chien guide à son maître 11](#_Toc146023930)

[Le suivi du chien remis 12](#_Toc146023931)

[Bilan gériatrie 12](#_Toc146023932)

[Demande de renouvellement de chien guide 12](#_Toc146023933)

[La retraite du chien guide 12](#_Toc146023934)

[Les Acteurs de l’association 13](#_Toc146023935)

[Valentine, en attente de son futur chien guide 13](#_Toc146023936)

[Évelyne, Maîtresse de chiens guides de Raven 13](#_Toc146023937)

[Bénédicte, famille d’élevage de Ouni 13](#_Toc146023938)

[Bernard, référent des détentes de Chiens Guides du mardi 13](#_Toc146023939)

[Jean-Luc et Dominique, famille retraite de 3 chiens guides 14](#_Toc146023940)

[Thierry et Arielle, famille d’accueil depuis 2016 14](#_Toc146023941)

[Sylvain, famille relais 14](#_Toc146023942)

[Soutenir l’École 16](#_Toc146023943)

[Par un don 16](#_Toc146023944)

[Par un legs 17](#_Toc146023945)

[Par une assurance-vie 17](#_Toc146023946)

[Par une donation 17](#_Toc146023947)

[En rejoignant notre équipe de bénévoles 17](#_Toc146023948)

[Devenir Partenaire 19](#_Toc146023949)

[Le Mécénat 19](#_Toc146023950)

[Le Sponsoring 19](#_Toc146023951)

[L’Histoire de l’École au fil du temps 21](#_Toc146023952)

*« Lorsque dans la rue, on croise un chien guidant les pas de son maître, tout est si fluide, semblant si facile, que l’on n’imagine pas tout le travail qui a été nécessaire pour arriver à une telle
symbiose. »*

Frédérique Beaurain, Présidente de l’École de Chiens Guides de Paris

*« Au-delà de la sécurité dans les déplacements, du confort, de l’autonomie qu’apporte le chien guide à son maître déficient visuel, c’est un merveilleux compagnon de vie avec qui un lien unique
se crée. »*

Honorine Moreno, Directrice Générale de L’École de Chiens Guides de Paris

# L’école

## Notre mission

Élever, éduquer, remettre gratuitement des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes et assurer le suivi des binômes.

## Nos valeurs

Bien-être, Émotion, Affection, Proximité, Transparence, Exigence, Confiance, Humilité, Efficience, Rigueur, Passion, Éthique

## Notre vision à long terme

Grâce à la force de notre belle chaîne de solidarité, nous pourrons atteindre notre objectif.

* Des professionnels passionnés
* Un réseau de bénévoles engagés
* Des maîtres de chiens guides satisfaits
* Des partenaires enthousiastes
* De généreux donateurs et mécène

*Michel & Paiko*

*« Grâce à mon chien guide, mes déplacements sont facilités et je lui fais toute confiance. »*

## Notre histoire

L’École de Chiens Guides de Paris, reconnue d’intérêt général, a été inaugurée en 1987, à Paris, aux abords du Bois de Vincennes*.*

Notre École met en place des liens forts et stables dans la durée, basés sur le respect et le bien-être mutuel. Nous proposons un accompagnement personnalisé et à long terme pour chaque bénéficiaire de chien guide. La relation bénéfique avec l’animal permet une meilleure qualité de vie. Le chien guide est un compagnon qui apporte une plus grande autonomie aux personnes déficientes visuelles. *« C’est un gain de liberté»*

Notre École s’organise en plusieurs pôles qui travaillent ensemble :

Pôle Attribution, Suivi et Services

* Reçoit les demandes de chiens guides et assure le suivi des binômes formés

Pôle Élevage

* Détermination du profil des chiens pouvant correspondre aux besoins des personnes déficientes visuelles en attente – avec le pôle Attribution, Suivi et Services
* Sélection des reproducteurs, suivi des naissances et de l’évolution des chiots

Pôle Famille d’Accueil

* Placement des chiots chez des familles d’accueil bénévoles - avec le pôle Élevage
* Passage du « certificat d’entrée en éducation » - avec le pôle Éducation

Pôle Éducation

* Attribution d’un chien ayant obtenu son certificat d’aptitude à guider - avec le pôle Attribution, Suivi et Services

## Notre centre d’élevage

Un nouveau centre devenait nécessaire pour répondre à une demande croissante et diminuer ainsi le délai d’attente. C’est en 2013 que le site de Buc, dans les Yvelines (78), est choisi.

Le Centre d’élevage et d’éducation Jacques Bouniol, inauguré le 19 septembre 2015, permet
d’avoir une meilleure maîtrise de certains éléments clés de la réussite :

* La sélection de nos lignées de chiens guides,
* Une prise en main des chiots dès les premières heures de leur vie,
* Un allongement de la période passée auprès de leur mère, favorisant le développement comportemental du futur chien guide. Cette présence est indispensable pour la bonne socialisation des chiots,
* Un environnement le plus favorable possible à leur épanouissement physique et comportemental,
* Une équipe de professionnels qui veille sur la santé de la mère et de ses chiots tout en évaluant les aptitudes de ces derniers.

Une infrastructure pensée pour s’adapter aux besoins de chaque portée :

* Huit maternités pouvant accueillir chacune une portée d’une dizaine de nouveaux nés.
* Des espaces d’éveil modulables en fonction de l’âge des chiots, leur permettant ainsi d’entamer leur socialisation en douceur.

Nos reproducteurs, principalement issus de nos propres lignées, peuvent aussi venir du Réseau d’Élevages Français (le REF) dont nous faisons partie avec le CESECAH (Centre d’Étude, de Sélection et d’Élevage de Chiens guides d’Aveugles et autres Handicapés) et la Maison du Chiot de l’École d’Angers.
Les associations du REF travaillent ensemble et peuvent avoir recours à l’échange de chiots pour répondre à des besoins particuliers ou créer de nouvelles lignées.

Les chiots ayant toutes les qualités pour devenir chiens guides sont des chiots « bien dans leurs pattes », observateurs, attentifs à l’Homme, sociables, ne présentant pas d’appréhensions particulières, calmes en toute circonstance et bien sûr en bonne santé.

## Nos reproducteurs

Les chiens sélectionnés répondant aux critères définis (santé, morphologie, comportement…)
sont placés en famille d’élevage vers l’âge d’un an.

Les mâles resteront à la disposition de l’École et les femelles reviendront au centre d’élevage dix jours avant la mise-bas pour une durée d’environ deux mois.

## La stimulation de nos chiots

Chaque semaine, un programme d’éveil et de socialisation adapté au tempérament de chaque chiot est mis en place. Il s’adapte en fonction de chaque chiot. Nous respectons le rythme biologique journalier du chiot en alternant les moments de repos, de calme et les temps d’activité.

## Nos atouts

Une méthodologie basée sur l’expérience et l’innovation.

* Un regard nouveau sur le handicap visuel,
* Une expertise reconnue au niveau international,
* Une proposition d’accompagnement et de suivi adaptée pour les personnes bénéficiaires,
par une équipe pluridisciplinaire. Elle est composée d’éducateurs, de techniciens,
d’instructeurs en locomotion, d’une psychologue et d’une orthoptiste,
* À l’initiative de la mise en place d’un examen qui délivre un certificat d’aptitude à guider
pour le chien guide, repris par la FFAC,
* Des rencontres entre le futur maître et l’élève chien guide organisées avant la remise
pour leur permettre de créer un lien affectif,
* Des remises adaptées aux besoins de chaque personne déficiente visuelle durant un stage
de trois semaines aux côtés d’un éducateur,

La mise en place de sorties de « détentes » des chiens guides en activité par leurs maîtres
accompagnés de bénévoles.

## Nos chiffres clés en 2021

+ 1100 demandes satisfaites depuis notre création

+ 80 naissances de chiots par an

+ 80 élèves chiens guides placés en familles d’accueil

+ 30 chiens remis chaque année

+ 220 binômes maître/chien guide suivis

+ 100 chiens guides retraités suivis

+ 40 salariés

+ 200 bénévoles

## Nos Objectifs fixés pour 2025

+ 100 naissances de chiots par an

+ 100 élèves chiens guides en famille d’accueil

+ 40 chiens remis chaque année

## Nos ressources et financement

Le chien guide est remis gratuitement aux personnes déficientes visuelles qui en font la demande, mais sa formation à un coût pour notre association, estimé à 25 000 euros.

Association loi 1901 reconnue d’intérêt général, l’École de Chiens Guides de Paris est habilitée
à recevoir des dons, legs et assurances-vie.

Les fonds collectés permettent de financer :

* L’élevage, l’éducation et le bien-être de nos chiens tout au long de leur vie, en leur assurant également une retraite,
* L’accueil et le suivi des personnes déficientes visuelles qui bénéficient d’un chien guide,
* L’accompagnement des familles bénévoles qui accueillent nos chiens,

Le développement de l’École, qui passe par des actions de communication visant à faire connaître l’association et sa mission.

95% de notre financement provient de la générosité du public.

# La Cause

En France, on estime à 1,3 million le nombre de personnes déficientes visuelles dont 65 000 personnes aveugles.\*

*\*source : Extrapolation enquête HID 2000*

Le chien guide, une autre vision de la vie.

Le chien guide permet un gain d’autonomie et de sécurité lors des déplacements
qui deviennent plus fluides et plus sereins. À ce jour, rien ne peut remplacer le rôle d’un chien guide auprès des personnes déficientes visuelles. Au-delà du « guidage » qui ne représente que 20% de la journée du chien guide, sa présence favorise le lien social, il est gage de rencontre et d’inclusion. Il favorise aussi l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap visuel.

La relation entre un maître et son chien guide est basée sur la confiance, la complicité et la compréhension mutuelle. Les chiens sont des êtres empathiques qui aident naturellement leur maître. L’éducation qu’ils reçoivent leur permet d’être plus efficients auprès des personnes aveugles ou malvoyantes et de les guider en toute sécurité.

*Olivier & Orient*

*« C’est mon compagnon de vie, mon protecteur et nous prenons soin l’un de l’autre. »*

# Le Fonctionnement de l’École

## Le Pôle Élevage

Sa mission est de sélectionner les reproducteurs et de veiller au bon développement des chiots.

Pour chaque « mariage » la généalogie, les caractéristiques physiques et comportementales et les aptitudes à l’apprentissage, déterminent le choix du mâle et de la femelle.

L’équipe du pôle veille à l’épanouissement des chiots et favorise le développement de leurs facultés sensorielles jusqu’à leur départ en familles d’accueil.

* De 0 à 2 semaines : phase néonatale durant laquelle les chiots
vont principalement dormir et téter.
* De 2 semaines à 1 mois : phase de transition avec différentes stimulations
(tactiles, olfactives, visuelles…) dans le cadre du programme d’éveil.
* De 1 mois à 3 mois : phase de socialisation, période très riche en stimulations
qui permettent de suivre l’évolution des chiots afin d’établir leur profil
(joueurs, attentifs, proches de l’Humain, câlins…).

## Le Pôle Familles d’Accueil

Sa mission est d’accompagner les chiots et leurs familles d’accueil jusqu’au passage du certificat d’entrée en éducation.

Chaque moniteur travaille en lien étroit avec la famille bénévole en charge du chiot pour mettre en place les bases de l’apprentissage et faire en sorte qu’il soit serein face aux situations de la vie quotidienne.

La famille a la possibilité d’emmener son élève chien guide lors de tous ses déplacements personnels et professionnels. Elle bénéficie d’un droit d’accès aux lieux ouverts au public et aux transports, conformément à l’article L. 241-3 du code de l’action sociale et des familles, tout comme les maîtres de chiens guides.

Pendant les neuf mois de formation du chiot en famille d’accueil, des séances de travail en groupe et des stages sont régulièrement organisés au sein de l’École.

À la fin de cette période le chien passe son certificat d’entrée en éducation. Il est évalué sur sa capacité d’apprentissage et son équilibre émotionnel.

Les chiens qui ne correspondent pas à nos demandes peuvent être mutualisés avec les autres Écoles de Chiens Guides fédérées. Ceux qui n’ont pas les capacités pour devenir chiens guides sont réorientés vers d’autres associations de chiens d’utilité ou proposés à l’adoption.

*Isabelle & Ook*

*« Grâce à la complicité de Ook je peux aller plus loin, avoir confiance en toute sécurité et en toute tranquillité. »*

## Le Pôle Éducation

Sa mission s’articule autour de trois grands axes :

* Prendre en charge les élèves chiens guides ayant obtenu leur certificat d’entrée en éducation,
* Les éduquer pendant environ six mois pour qu’ils deviennent des chiens aptes à guider,
* Les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes lors de stages de remise personnalisés et veiller pendant un an au bon fonctionnement du binôme maître/chien guide.

Notre méthode d’éducation fait appel à un apprentissage basé sur le jeu afin que le chien apprenne avec plaisir.

Chaque éducateur a trois chiens à charge et les forme à une cinquantaine d’ordres. Nous faisons naître une relation de complicité, d’écoute et de bienveillance avec chacun de nos chiens qui perdurera par la suite avec son maître.

Une fois l’attribution du chien effectuée et le certificat d’aptitude à guider obtenu, la remise peut débuter. Durant 3 semaines, à l’École puis à domicile, l’éducateur donne à chaque maître les clés de compréhension de son chien guide afin que le binôme formé puisse acquérir l’autonomie nécessaire à son déplacement.

Les fondements de l’éducation d’un Chien Guide

* L’obéissance

Le chien doit être attentif à son maître, quelles que soient les situations.

* Le déplacement

Le chien doit avoir une allure fluide au harnais.

* La recherche

Le chien doit pouvoir trouver un lieu, un objet sur ordre.

* Le contournement d’obstacles

Le chien doit être capable d’éviter ou signaler tout ce qui peut mettre en danger une personne déficiente visuelle.

* La responsabilisation

Le chien doit faire preuve d’autonomie et de prise d’initiative face à des situations imprévues.

## Le Pôle Attribution, Suivi et Services

Sa mission s’articule autour de trois axes :

* Étudier les demandes de chiens guides : la personne déficiente visuelle est reçue par l’équipe pluridisciplinaire du pôle (éducateur de chien guide, technicien, instructeur en locomotion, psychologue et orthoptiste). Ensemble, ils cernent les motivations, les potentiels et les besoins de chaque personne. Pour bénéficier d’un chien guide, il faut un certain nombre de prérequis comme, savoir se situer dans son environnement, prendre soin de son chien et veiller à son bien-être.
* Assurer le suivi des binômes en activité en leur offrant des formations,
un accompagnement personnalisé et des services adaptés tout au long
de leur « vie à deux ».
* Accompagner les maîtres pour la mise en retraite de leur chien guide.

*Dominique & Ouchka*

*« C’est un bonheur infini, j’y puise ma force pour avancer tous les jours plus loin. »*

# Les étapes de vie d’un chien guide

## Les principales races éduquées

75% Les Retrievers

20% Les Bergers

5% Les Labradoodles

## Les reproducteurs

Sélection du mâle et de la femelle en fonction de leur potentiel : aptitudes, santé, critères physiques et comportementaux…

## Le chiot, ses premiers pas

• De 0 à 3 mois : protocole d’éveil, adapté à l’âge et à la personnalité de chaque chiot,

• Socialisation : comportement envers les humains, les congénères ou d’autres animaux,

• Stimulations auditives et visuelles, premiers pas dans la vie urbaine.

## Le chiot en famille d’accueil, les bases des apprentissages

• À 3 mois, départ du chiot en famille d’accueil pour ses premiers apprentissages : propreté, obéissance et socialisation,

• Suivi régulier des familles et des chiots par les moniteurs,

• Après environ 9 mois en famille d’accueil, le chien passe son certificat d’entrée en éducation.

##  L’apprentissage ludique

• À 1 an, le chien retourne à l’École où il est pris en charge par un éducateur de chien guide,

• Grâce à une méthode d'éducation positive, pendant 6 mois le chien apprend le déplacement au harnais.

## Le certificat d’aptitude à guider

Avec son éducateur (sous bandeau) et un examinateur, le chien passe un examen d’aptitude à guider qui valide ses compétences sur un parcours inconnu.

## 1ère demande de chien guide

Toutes les demandes de chiens guides sont étudiées par une équipe pluridisciplinaire et doivent être validées par un comité.

La préparation à la remise d’un chien

• Séances de locomotion si nécessaire,

• Choix du chien qui doit être en adéquation avec la personne qu’il va guider (le bon chien pour la bonne personne).

## La remise du chien guide à son maître

À environ 18 mois, le chien guide est remis à son maître déficient visuel lors d’un stage de 3 semaines à l’École et au domicile.

Les objectifs sont :

• Construire une relation affective et technique

• Transmettre les apprentissages

• Transposer les acquis au domicile

• Créer une autonomie et une aisance dans les déplacements.

## Le suivi du chien remis

Suivi du binôme en activité face aux évolutions de la vie.

## Bilan gériatrie

Aux alentours des 8 ans du chien, un bilan de santé et une évaluation de ses aptitudes au guidage vont déterminer sa date de départ à la retraite.

## Demande de renouvellement de chien guide

## La retraite du chien guide

Aux alentours de ses 10 ans, toujours suivi par l’École, le chien mis en retraite coule des jours heureux avec son maître ou auprès d’une famille de retraite dans un environnement adapté à ses besoins.

# Les Acteurs de l’association

## Valentine, en attente de son futur chien guide

 « En plus de ma malvoyance, je suis extrêmement sensible à la lumière, ce qui rend mon orientation plus compliquée. L’École a compris mon besoin, quel type de chien pourrait me convenir et ma façon de penser... j’ai trouvé cela époustouflant. Je n’étais pas du tout consciente que j’allais être accompagnée avant la remise de mon chien guide et cela a été une très belle surprise pour moi.

Je suis ravie de mon expérience avec l’École de Chiens Guides de Paris et je veux montrer de la gratitude face à ces belles choses. Je commence à me projeter sur mon avenir avec mon futur chien guide, c’est entre autres choses de la curiosité et l’envie d’être plus autonome qui m’y font penser au quotidien. »

## Évelyne, Maîtresse de chiens guides de Raven

« C’est une véritable histoire d’amour entre les chiens guides et moi ! Vous savez, ils nous apportent tellement, les gens ne peuvent pas se rendre compte. Ce sont plus que des chiens de compagnie, plus que des chiens de travail… Je ne peux plus vivre sans. J’ai perdu la vue à l’âge de 33 ans et je n’ai jamais réussi à m’habituer à la canne. Doria, mon premier chien guide, a révolutionné ma vie… Elle m’a fait recouvrer la vue et m’a permis de débloquer beaucoup de choses. Je pourrais parler de mes chiens guides pendant des heures, tellement j’ai de souvenirs avec chacune d’entre « elles » ! »

**Vous souhaitez avoir plus d’information concernant une demande de chien guide, téléphonez au 01 43 65 64 67 ou envoyez votre demande à Audrey par mail a.dupinet@chiensguidesparis.fr**

## Bénédicte, famille d’élevage de Ouni

 « Une maman de chien guide possède beaucoup de qualités et d’aptitudes qu’il faut continuer à entretenir. Elle porte un dossard qui lui permet d’accéder aux mêmes lieux que les chiens guides. Ouni appartient toujours à l’École de Chiens Guides de Paris, cependant elle ne fait plus de stages.

En 2020, elle a eu huit petits labradors noirs, un moment magnifique. Nous avons pu rendre visite à toute la petite famille et avons apprécié de pouvoir contribuer à notre façon à la venue d’une nouvelle génération de futurs chiens guides. »

**Pour devenir famille d’élevage, téléphonez au 01 43 65 64 67
ou envoyez une demande à elevages@chiensguidesparis.fr**

## Bernard, référent des détentes de Chiens Guides du mardi

«  Mon rôle consiste à planifier et organiser mon groupe de détente. Je veille à créer une cohésion entre bénévoles, maîtres et chiens guides avec des profils qui se correspondent bien pour que la sécurité de tous, humains comme chiens, soit garantie. La joie qui se lit sur le visage des maîtres lorsqu’ils entendent leurs chiens « s’éclater » me fait toujours chaud au cœur.

Ce sont des personnes très intéressantes, dotées d’une grande capacité de concentration et de mémorisation. Le monde de la cécité est un univers qui a soulevé chez moi beaucoup d’interrogations qui m’ont permis de me remettre en question. Quant aux chiens, ils ont tous quelque chose de spécial qui rend chacun d’entre eux unique ! »

**Pour devenir bénévole détente, téléphonez au 01 43 65 64 67 ou contactez Philippe par mail p.biagioni@chiensguidesparis.fr**

## Jean-Luc et Dominique, famille retraite de 3 chiens guides

 « Chacun de leur passage nous marque et laisse un souvenir ancré dans nos vies. Nous remarquons que les moments de complicité et de partage entre l’ancien maître et son chien sont toujours aussi forts. Mine de rien, devenir famille de retraite, c’est un acte très important humainement parlant qui permet de dire merci à l’animal, car c’est grâce à lui que les liens se créent.

Nous faisons partie d’une grande chaîne de solidarité, nous ne sommes peut-être pas le maillon le plus important, mais nous contribuons, à notre niveau, à accompagner les chiens avec tout l’amour possible. Ces chiens donnent et donnent encore, à nous de leur renvoyer l’ascenseur en les accueillant et les accompagnant, tout simplement pour leur dire merci. »

**Pour devenir famille retraite, téléphonez au 01 43 65 64 67 ou contactez Stéphane par mail s.delclos@chiensguidesparis.fr**

## Thierry et Arielle, famille d’accueil depuis 2016

« Notre mission principale est de rendre heureux notre chiot. Il doit être bien éduqué, bien équilibré et bien dans sa tête. C’est notre rôle d’en faire un super chien de compagnie, avec l’aide des monitrices nous lui enseignons les bases de l’obéissance et les bonnes manières. On lui donne beaucoup d’amour et on l’emmène partout. Si un chiot n’est pas à l’aise dans une situation, on y va progressivement jusqu’à ce qu’il soit rassuré.

Être famille d’accueil est une aventure familiale avant tout, chez nous, chacun a sa part dans l’éducation des chiots. On nous pose souvent la question de la séparation mais pour nous c’est du bonheur, car on connaît la finalité et la joie qu’ils apportent à une personne qui en a vraiment besoin. Nous apportons du bonheur aux gens et ils nous le rendent bien. »

## Sylvain, famille relais

 « En 3 ans de bénévolat, j’ai eu une vingtaine de chiens. J’avais envie de m’investir dans un « bénévolat animal », et des amis m’ont parlé de l’École de Chiens Guides de Paris… j’ai été instantanément emballé ! Pouvoir prendre de futurs chiens guides avec soi c’est instructif et motivant ! Concrètement, je garde des chiens sur des périodes courtes allant de quelques jours à quelques mois. Toutes les erreurs que l’on peut faire au début sont corrigées au fur et à mesure, car on nous forme sur les bonnes méthodes, les bons gestes à adopter et l’éducation positive, c’est très enrichissant. Lorsque j’appelle pour parler de certaines difficultés rencontrées avec les chiens, on me propose immédiatement un rendez-vous à l’École pour travailler dessus. J’ai toujours été très bien accompagné et je ne me sens jamais seul. »

**Pour devenir famille d’accueil ou famille relais, contactez Céline par téléphone au 01 43 65 65 24 ou par mail fa@chiensguidesparis.fr**

# Soutenir l’École

## Par un don

Nos actions reposent à 95% sur la générosité du public. Faire un don à notre École, c’est accompagner pas à pas la formation du compagnon qui offrira plus d’autonomie et de liberté à son maître aveugle ou malvoyant. Votre don est essentiel à la poursuite de notre mission qui est d’élever, d’éduquer, de remettre gratuitement des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes et d’assurer le suivi des binômes.

Votre don de 80€ vous revient en réalité à 27,20€. Il nous permet d’offrir aux chiens guides retraités des soins adaptés à leur âge. Par exemple, votre don offre une séance l’hydrothérapie, un manteau d’hiver et des compléments alimentaires. Prendre soin de tous nos chiens est une priorité pour nous, merci de veiller à leur bien-être avec nous.

En choisissant de nous soutenir régulièrement vous allez plus loin dans votre démarche, car votre don devient une force qui agit dans la durée.

*« Je suis heureux de prêter main forte à l’École de Chiens Guides de Paris en faisant un don mensuel. Je sais aussi à quel point une personne aveugle ou malvoyante peut retrouver autonomie et joie de vivre grâce à un chien guide et que, chaque mois, mon don est alloué à des projets pertinents en faveur de cette belle cause. Vive les chiens guides ! »*

*Pierre, donateur en soutien régulier*

Comment nous faire un don ?

* Sur notre site internet www.chiensguidesparis.fr en vous rendant sur faireundon.chiensguidesparis.fr,
* En nous envoyant un chèque bancaire ou postal à l’ordre de CHIENS GUIDES PARIS,
* Directement à l’École de Chiens Guides de Paris au 105 avenue de Saint Maurice 75012 Paris.

Vous recevrez votre reçu fiscal par email en début d’année regroupant l’ensemble des dons que vous nous avez envoyé durant l’année précédente.

**Notre service donateurs reste en permanence à votre écoute. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 01 43 65 64 67 ou par mail à dons@chiensguidesparis.fr.**

*Yannick & Orlane*

*« Le chien guide, ça change complètement la vie, on passe du noir à une vie presque normale, car oui, avant j’étais enfermé, je ne sortais plus. Orlane m’a redonné le goût de vivre. »*

## Par un legs

L’École de Chiens Guides de Paris, association loi 1901, reconnue d’intérêt général, est habilitée à recevoir des legs totalement exonérés de droits de succession. Par testament, vous pouvez nous transmettre tout ou partie de vos biens. Votre testament est modifiable à tout moment.

## Par une assurance-vie

Vous pouvez désigner l’École de Chiens Guides de Paris comme bénéficiaire de votre contrat d’assurance-vie. Il suffit d’indiquer le nom et l’adresse de l’association dans la clause bénéficiaire. Le choix du nom peut se modifier à tout moment.

## Par une donation

Vous pouvez donner de votre vivant à l’École de Chiens Guides de Paris un bien immobilier, un portefeuille de titres, un compte bancaire… La donation est immédiate et irrévocable. Un acte notarié est nécessaire.

*« Quand j’ai rédigé mon testament et l’ai remis au notaire, j’ai voulu que les chiens guides soient soutenus en leur transmettant mon patrimoine. L’École de Chiens Guides de Paris met en avant la qualité et la relation animale, c’est pourquoi, j’ai choisi cette association. Chaque chien est remis gratuitement à une personne aveugle ou malvoyante et ça, c’est magnifique ! »*

*Roger, 86 ans, veuf, testateur*

*« Les legs, assurances-vie et donation que nous recevons, permettent la naissance de plus
de 80 chiots par an, leur suivi en familles d’accueil, le financement de leur éducation et l’accompagnement de l’équipe formée. Pour que se perpétuent ces liens indéfectibles créés dans la relation maître et chien guide, soutenez-nous ! Vous nous permettrez ainsi de poursuivre durablement notre mission. »*

*Delphine Bureau*

**Contactez Delphine Bureau, notre chargée des libéralités et des relations testateurs, qui est à votre écoute. Tel : 06 60 92 57 88** **legs@chiensguidesparis.fr**

## En rejoignant notre équipe de bénévoles

Être bénévole, c’est s’investir autrement… Si l’École de Chiens Guides de Paris continue à développer ses actions en faveur de nombreuses personnes déficientes visuelles, c’est d’abord grâce au soutien de ses bénévoles.

Comment s’engager à nos côtés ?

* La détente

Un moment partagé avec les maîtres qui viennent détendre leur chien guide dans le bois de Vincennes ou sur un autre site en région parisienne. Vous guidez le maître pendant que le chien se dépense en liberté et sous votre surveillance.

* Les trajets

Avec un véhicule de l’association, vous emmenez nos chiens en consultation chez le vétérinaire ou effectuez un convoi de chiens entre nos deux sites.

* L’administratif

Vous nous aidez dans nos tâches administratives.

* L’entretien de l’École

Vous apportez votre savoir-faire en jardinage, bricolage, réparations, fabrication d’objets pour les élèves chiens guides.

* Les sensibilisations

Vous représentez l’association lors d’événements ou de sensibilisations à l’École ou en entreprise avec nos ambassadeurs.

**Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles,
contactez-nous au 01 43 65 64 67 ou par mail à info@chiensguidesparis.fr**

*Bruno & Oxo*

*« Avec lui la vie est plus belle, plus facile, c’est plus qu’un guide, c’est un ami sur lequel je peux compter. »*

# Devenir Partenaire

## Le Mécénat

En tant que mécène vous avez la possibilité de nous soutenir par un don financier, en nature ou un mécénat de compétence. 60% du montant de votre don est déductible de vos impôts.

*« Nous défendons des valeurs inclusives et souhaitons apporter de la visibilité à des causes comme celle des chiens guides. De plus, grâce à notre mécénat une personne aveugle ou malvoyante pourra bénéficier d’un chien guide gratuitement.*

*Nous avons financé une dizaine de chiens depuis 2013, c’est une grande fierté pour nous et ce mécénat nous tient à cœur pour sensibiliser nos collaborateurs à la déficience visuelle, il plaît beaucoup au sein de notre établissement par ailleurs. »*

*Stéphanie Martin et Sophie Djebar, salariées de la Caisse des dépôts, l’un de nos fidèles mécènes*

Nos projets à soutenir :

* Parrainer un chiot de sa naissance à l’obtention de son certificat d’entrée
en éducation : 3 000 €,
* Parrainer l’éducation d’un chien : 15 000 €,
* Parrainer la remise d’un chien guide : 5 000 €,
* Parrainer le suivi du binôme et la retraite d’un chien guide : 2 000 €.
* Soutenir des projets stratégiques :
- Rénovation des bâtiments,
- Achat de matériel de santé,
- Amélioration du confort des chiens.

Ils sont mécènes de notre École :

Lions Club International, Banque de France, Rotary, BNP Paribas, La Poste, La Banque Postale, Caisse des Dépôts, Royal Canin

## Le Sponsoring

En tant que sponsor vous bénéficiez d’un argument commercial tout en soutenant notre mission. Ils sont sponsors de notre École :

Golf Stars, Monoprix, Gina Gino Coiffure, Chanelle Immobilier, Essilor, et bien d’autres…

Traditionnellement, deux fois par an, au printemps et à l’automne, Stéphane Coudoux organise avec Golfstars.com le Trophée des Chiens Guides de Paris dont il est le fondateur.

Depuis 2013, Golfstars.com classifie les golfs avec plus de 250 critères objectifs
sur le modèle de l’hôtellerie et propose gratuitement son moteur de recherche du golf inédit comme cela se fait déjà pour les voyages, l’automobile ou l’immobilier.

*« Cela fait maintenant 7 ans que l’École et le Golf Stars organisent les trophées des Golfs des Chiens Guides de Paris. Pour moi, c’est toujours l’occasion de se retrouver lors d’une journée conviviale et sportive. Grâce à la générosité de chacun, chaque année, nous relevons ensemble le défi de récolter toujours plus de dons. C’est main dans la main que nous réussissons à aller de l’avant ! »*

*Stéphane Coudoux, président et fondateur de Golf Stars*

**Vous souhaitez devenir partenaire ou vous renseigner sur nos actions ?
Blanche, notre chargée de partenariats et mécénats est à votre écoute.
Vous pouvez la joindre par téléphone au 06 61 68 03 31 ou par mail
à partenariat@chiensguidesparis.fr**

# L’Histoire de l’École au fil du temps

1980

Création de l’association par M et MME Romero. Affiliation à la Fédération Nationale des Écoles de Chiens Guides d’Aveugle, devenue Fédération Française des Associations de Chiens guides

1987

Inauguration du site de Paris par Jacques Chirac, Maire de Paris, et le Dr Michel Klein, co-fondateur de l'association

1991

Instauration du certificat d’aptitude à guider

1992

Remise du 100ème chien guide

1994

Reconnaissance internationale, avec l’affiliation à l’International Guide Dog Federation

2012

Évolution du logo

2015

Ouverture du centre d’élevage et d’éducation Jacques Bouniol à Buc

+ 900ème chien guide remis

2016

Modernisation du logo

2018

Célébration du 30ème anniversaire et remise du 1000ème chien guide, Monty

2021

Célébration du 100ème anniversaire du Dr Michel Klein

2022

Changement de Présidence

Élection de Mme Frédérique Beaurain

*La remise du chien guide n’est pas une fin, mais le début d’une histoire.*

*Écrivez-la avec nous.*

École de Chiens Guides de Paris

105 avenue de Saint-Maurice
75012 Paris

Centre d’Élevage et d’Éducation Jacques Bouniol

116 rue Antoine de Saint-Exupéry

78530 Buc

Tél : 01 43 65 64 67

info@chiensguidesparis.fr

[www.chiensguidesparis.fr](http://www.chiensguidesparis.fr)

Mai 2023

Copyright photo: Arthur Minot

Design Graphique : marie-graphiste.com

Impression : Publi Routage Diffusion